ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Vietnam

Question écrite n° 733

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violations des droits de l'homme au Vietnam, et plus particulièrement sur la liberté religieuse et la liberté d'expression. Depuis quelque temps, les arrestations, procès et détentions se multiplient pour motifs religieux ou intellectuels. D'après Amnesty International, les autorités vietnamiennes emprisonnent pour délit d'opinion des bouddhistes, des prêtres catholiques, des écrivains et des journalistes, alors que le gouvernement a ratifié en 1988 le pacte international des droits civils et politiques. Elle lui demande donc quelles actions la France entend poursuivre en faveur des droits de l'homme au Vietnam afin que ce pays respecte ses engagements en la matière.

Texte de la réponse

Dans le domaine des libertés individuelles et plus particulièrement de la liberté religieuse, des progrès réels ont été enregistrés durant la dernière décennie au Vietnam. La situation reste toutefois loin d'être satisfaisante. Les autorités françaises ne manquent pas de rappeler les préoccupations de la communauté internationale à l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont régulièrement avec le Vietnam, mais aussi dans le cadre des différentes enceintes internationales dans lesquelles ce pays est présent. Ces préoccupations sont partagées par l'Union européenne, qui a engagé un dialogue sur les droits de l'homme avec les autorités vietnamiennes. Ce dialogue s'inscrit dans l'esprit de l'accord de coopération euro-vietnamien conclu en 1995, qui fait du respect des droits de l'homme et des principes démocratiques un des éléments fondamentaux de cette coopération. La France et ses partenaires européens ont marqué à plusieurs reprises leur inquiétude relative aux récents développements affectant la situation des droits de l'homme au Vietnam. La France poursuivra son action en ce domaine, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen, tant que cela restera nécessaire.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 733
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juillet 2002, page 2665
Réponse publiée le : 2 septembre 2002, page 2990